



INNU TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI-UTENAM

SECTEUR ÉDUCATION
PRIMAIRE | SECONDAIRE | POST-SECONDAIRE



Uashat, le 18 mai 2020

Destinataire : Étudiants/Étudiantes du post secondaire au secteur I.T.U.M.-Éducation

Expéditeur : Mani Laurent & Hillary Fontaine, Agentes aux affaires étudiantes

Objet : Informations du défi-étudiant et prestation canadienne d'urgence pour les étudiants

Chers étudiants,

Nous désirons vous informer que la période d'inscription pour les emplois étudiants est déjà commencée, voir pièce jointe pour les détails du projet.

Pour ceux qui ne peuvent pas trouver de travail en raison de la COVID-19, le gouvernement fédéral a mis en place la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE). Cette nouvelle prestation offre un soutien financier aux étudiants de niveau postsecondaire ainsi qu'aux récents diplômés de niveau secondaire et postsecondaire.

Les étudiants admissibles à cette prestation sont :

Les étudiants de niveau postsecondaire inscrits à un programme d'études;
Les étudiants de niveau postsecondaire qui ont arrêté ou ont été diplômés après décembre 2019;
Les étudiants canadiens à l'étranger;
Des étudiants du secondaire qui viennent de recevoir leur diplôme ou un équivalent ou qui le recevront d'ici décembre 2020.

Les étudiants éligibles peuvent s'inscrire à « Mon dossier » sur le site de l'Agence du revenu du Canada à l'adresse suivante <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations/prestation-urgence-etudiants.html>. Ils peuvent également s'inscrire par téléphone au **1-800-959-2019** ou au **1-800-959-2041**.

Veuillez contacter le secteur emploi, formation et développement social pour toutes informations et tout soutien pour votre demande PCUE. Uashat : 418-962-0327 poste 5250 Mani-Utenam 418-927-3550 poste 5405.

Prendre note que le dernier versement des allocations de subsistance d'ITUM-Éducation est le 15 mai 2020. Il est donc important de faire les démarches nécessaires pour votre situation.

à l'ame !

Agentes aux affaires étudiantes